



## COMMUNE DE CABRIES

CONSEIL MUNICIPAL  
du 23 mars 2017 à 19h30

-----

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE

**Présents à l'appel :** M. Hervé FABRE-AUBRESPY – Mme Marie-Thérèse BAGARRI – M. Pablo DE LARD – Mme Marlène BERTRAND – Mme Patricia LAZZARO – M. Frédéric MORLOT – Mme Marie-Claude FLAMENT – Mme Charlotte ROMERO – Mme Jeannie BERTON (jusqu'à 21h08) - M. Ezio DI CHIARA – M. Roger SCATIZZI – Mme Betty MEYSSONNIER – M. Laurent LONG – Mme Nadia TRAINAR – M. Arnaud DESHAYES – M. Marc FONTANELLI – M. Quentin VERRET – M. Hervé MARTIN - M Gérard BOURQUIN - M. Christian FARA – M. Jean-Christophe CLEMENT – M. Pierre BONIFACIO – Mme Anne LANFRANCO – M. Pascal DURAND (à partir de 20h40)

**Avaient donné pouvoir :** Mme Annaïk JOUENNE à M. Pablo DE LARD – Mme Laura PIGNATEL à Mme Marlène BERTRAND – M. Marian CAORS à M. Hervé FABRE-AUBRESPY – M. Pascal DURAND à Mme Anne LANFRANCO (jusqu'à 20h40) - M. Jean Paul FOILLARD à M. Jean Christophe CLEMENT - Mme Catherine ANTONA-CHOREL à M. Frédéric MORLOT - Mme Jeannie BERTON à Mme Marie-Thérèse BAGARRI (à partir de 21h08)

**Secrétaire de séance :** Mme Marlène BERTRAND

Mme BERTRAND donne lecture du compte-rendu de la séance du 27 février 2017.

M. le MAIRE demande s'il y a des observations sur le procès-verbal. Compte tenu des difficultés rencontrées dans sa rédaction et des remarques formulées, il propose que son contenu soit complété et qu'il soit adopté au cours de la prochaine séance du conseil municipal. L'adoption du procès-verbal de la séance du 27 février 2017 est donc reportée.

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le maire rend compte des décisions n<sup>os</sup> 2017/19/1578 à 2017/30/1589, à l'exclusion des décisions numéro 1581-1582-1583, prises en application de la délégation donnée par le conseil municipal par délibération n<sup>o</sup> 19/14 du 10 avril 2014 modifiée le 15 octobre 2015.

#### 1.1 Election du 7<sup>ème</sup> Adjoint :

Madame Betty Meyssonnier et Arnaud Deshayes sont candidats.

Les groupes "Mon parti c'est Cabriès", "Un dessein pour Cabriès", M. Gérard Bourquin et M. Hervé Martin, ne prennent pas part au vote.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Résultats : Arnaud Deshayes 19 voix, Betty Meyssonnier 1 voix.

Monsieur Arnaud Deshayes est élu 7<sup>ème</sup> adjoint.

#### 1.2 Election du 8<sup>ème</sup> adjoint :

Monsieur Roger Scatizzi est candidat.

Les groupes "Mon parti c'est Cabriès", "Un dessein pour Cabriès", M. Gérard Bourquin, M. Hervé Martin, et Mme Betty Meyssonnier ne prennent pas part au vote.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Résultat : Roger Scatizzi : 18 voix, 1 bulletin blanc.

Monsieur Roger Scatizzi est élu 8<sup>ème</sup> adjoint.

### 1.3 Approbation du Plan Local d'Urbanisme :

Le conseil municipal approuve, par 19 voix pour, 9 voix contre et une abstention le plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la délibération.

**Monsieur le Maire précise** que le plan local d'urbanisme sera exécutoire dès sa publication et transmission à M. le Préfet dans les conditions définies aux [articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales](#). Le dossier d'approbation du plan local d'urbanisme sera tenu à la disposition du public au Centre Technique Municipal de la commune de Cabriès, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture du département des Bouches-du-Rhône.

Le conseil municipal est clôturé à 22h58.

Le président de séance  
Hervé Fabre-Aubrespy

La secrétaire de séance  
Marlène Bertrand

